

[Faint handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side]

[Large handwritten signature]

paraphé en son lieu & date par le
 le 10^e jour de Mars 1728. Le Sire

Antoine 1728

B Du vingt-neuf mars audit an a esté par nous
 Nicolas febert, Le sire de Francois et de paqueline, Le
 pere et mere, Le parain Nicolas valer de la part
 de feins, Les marines James et son femme de senes
 boyau de la parois de Taverne qui ont pour de la
 ne scaient signer Ce ce par nous enquis & *Mery*

B Du vingt-neuf mars audit an a esté par nous
 Marie marquille morhuel, Le sire de Francois Landes, Les marines Aubine bigot
 femme de la parois de Taverne qui ont pour de la
 ne scaient signer Ce ce par nous enquis, de celle parois de *Mery*

B Du vingt-neuf mars audit an a esté par nous
 Nicolas bouffe, Le sire de Francois Landes, Les marines Aubine bigot
 femme de la parois de Taverne qui ont pour de la
 ne scaient signer Ce ce par nous enquis & *Mery*

B Du vingt-neuf mars audit an a esté par nous
 Marie bigot, Le sire de Francois Landes, Les marines Aubine bigot
 femme de la parois de Taverne qui ont pour de la
 ne scaient signer Ce ce par nous enquis & *Mery*

B Du vingt-neuf mars audit an a esté par nous
 Marie bigot, Le sire de Francois Landes, Les marines Aubine bigot
 femme de la parois de Taverne qui ont pour de la
 ne scaient signer Ce ce par nous enquis & *Mery*